

PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE : 23 OCT. 2015	
direction de	N° 28116	
l'environnement	Dir.	CE
AFFECTÉ	CE	CE
COPIE	CE	CE
OBSERVATIONS	VA → BICPE 28116 → MC	

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA DENV
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
BP 3718
98 846 NOUMEA CEDEX

Nouméa, le 20 octobre 2015

N/Réf. : JS/70/15/FP/CDA

V/Réf. : courrier DENV du 21/04/15

Objet : Réponse au courrier du 21/04/15 concernant l'inspection de la STEP James Cook du 31/03/15

Affaire suivie par :

Monsieur le Directeur,

Comme suite à la réception de votre courrier du 21/04/15, veuillez trouver ci-dessous nos éléments de réponse et compléments d'information :

	<u>Demande de l'Inspection des installations classées :</u>	Réponse	Quand	Etat
1	Transmettre un calendrier prévisionnel de montée en charge de la STEP.	Planning de montée en charge 2015-2026 : Les charges calculées sont pour la STEP James Cook : 2015: 5 000 eH (à 60 g/j DBO ₅) 2016: 6 000 2017: 7 000 2018: 8 000 2019: 10 000 2020: 10 000 2021: 11 000 2022: 13 000 2023: 15 000 2024: 16 000 2025: 18 000 2026: 20 000		Fait
2	Transmettre un plan de l'installation à jour (réseaux compris avec dock de produits chimiques, bassin de lissage, PR principal) ainsi qu'un synoptique du fonctionnement des filières de traitement.	Voir plan et synoptique en PJ.		Fait
3	Prendre les mesures nécessaires pour éviter la pollution éventuelle d'eaux non polluées : présence de flaques d'eau à l'intérieur du dock de produits chimiques (ruissellement d'eaux pluviales)	Une inspection de l'étanchéité du dock produit chimiques a été réalisée et un suivi régulier est fait pour contrôler l'absence de flaques.		Fait
4	Transmettre le rapport d'incident du 17/02/15	Rapport d'incident STEP James Cook du 17/02/15 en PJ.		Fait
5	Transmettre le Manuel d'AutoSurveillance (MAS).	Le MAS est transmis à la Ville de Nouméa le 21/10/15.	Oct15	Fait

6	Transmettre en version numérique les données du registre de contrôle des paramètres du mois de mars 2015.	Une copie du registre des données de suivi du mois de mars 2015 est en PJ.		Fait
7	Informar l'inspection des causes de la dégradation avancée des équipements et des mesures mises en œuvre pour limiter celle-ci. Veiller à maintenir les locaux fermés.	La STEP de James Cook a connu lors de sa mise en route en novembre 2012 plusieurs semaines avec des eaux usées très fortement diluées avec des infiltrations d'eau salée, ainsi qu'un réseau présentant des problèmes de pente générant des concentrations importantes en H ₂ S durant plusieurs mois: ces problèmes ont été solutionné par la Ville de Nouméa en 2013 mais les équipements ont beaucoup souffert : un audit de corrosion a été lancé en octobre 2015 afin de prendre les actions correctives et préventives adéquates.		Fait
8	Préciser l'utilité du tuyau qui longe le canal de sortie des effluents.	Il s'agissait du tuyau d'injection de chlorure ferrique en amont de l'arrivée dans le PR d'entrée qui était nécessaire à l'époque avec des concentrations en H ₂ S importantes. Ce tuyau été enlevé.		Fait
9	Transmettre en version numérique les données du registre de suivi du débit rejeté du mois de mars 2015.	Données suivi du débit rejeté du mois de mars 2015 en PJ.		Fait
10	Prendre les mesures nécessaires pour éviter les écoulements de produits dangereux. Stocker les produits dangereux sur rétention et supprimer le stockage inutile de produits (présence de bidons de Javel de 25L dans le local pompes de filtration).	Fuite au niveau d'une électrovanne acide citrique : cette fuite est réparée et les travaux de réfection des bétons seront faits en octobre 2015. Les produits chimiques en bidon de 25 L sont stockés dans le local produits chimiques et non dans le local pompes de filtration.		Fait
11	Evacuer les déchets stockés inutilement (présence de bidons vides dans le local benne).	Ces bidons sont rangés et évacués régulièrement.		Fait
12	Transmettre en version numérique les données du registre d'élimination des déchets, par type de déchets, de l'année 2014.	Données du registre sur les déchets année 2014 en PJ.		Fait
13	Mettre en état de marche les détecteurs de gaz portables notamment compte tenu de la présence d'hydrogène sulfuré. Fournir les justificatifs de remise en état.	Tous nos détecteurs de gaz portables ont été recalibrés en août 2015.		Fait
14	Transmettre un plan des moyens de lutte contre l'incendie en place et à proximité de l'installation (poteaux publics ou privés)	Attente retour d'information Bureau d'Etudes CDE.	Oct15	
15	Si les données sont disponibles, transmettre le relevé des enregistrements et des dépassements constatés de gaz toxiques sur le mois de mars 2015.	Nous n'avons pas d'enregistrements de ces données sur notre système de supervision de la STEP.		
16	Préciser si un habillage végétal des bassins et un éclairage des infrastructures sont envisagés.	Non		

17	Nettoyer les abords de l'installation et assurer un rangement facilitant la circulation du dock.	Un nettoyage global du site a été effectué ainsi qu'un rangement du dock.		Fait
18	Transmettre l'ensemble des résultats des bilans 24 heures réalisés depuis le 01/07/14 : tableau de synthèse et bulletins d'analyses.	Le rapport de synthèse vous a été transmis par courriel en date du 18/09/15. Veuillez trouver en PJ une nouvelle copie à jour de synthèse des B24h ainsi que les bulletins d'analyses.		Fait
19	Transmettre le bilan annuel des déchets des années 2013 et 2014.	Veuillez trouver en PJ ces données.		Fait
20	Transmettre le dernier rapport des émissions sonores réalisé.	Rapport Soproner essais de garanties : cf. PJ		Fait
21	Transmettre les rapports de suivi de milieu récepteur : plan semestriel de suivi de la qualité biologique et physico-chimique du milieu récepteur	A mettre en place.	Nov15	

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Directeur Général,

Copie : Mairie de Nouméa

PJ : citées dans le texte